



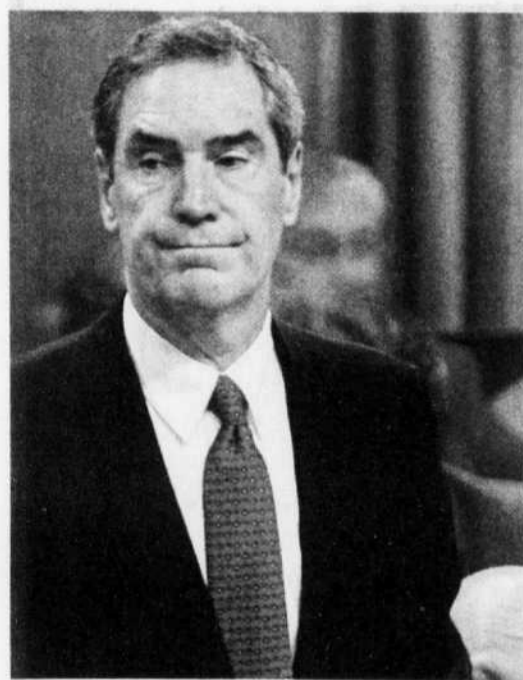
# PERSPECTIVES

## Acheter du temps... à crédit

En appuyant les conservateurs,  
le NPD risque de mécontenter  
une partie de son électorat



Stephen Harper



Michael Ignatieff

Drôle de semaine à Ottawa. Les journalistes l'ont entamée en préparant leurs valises pour la campagne électorale, avant de tout défaire devant un constat surprenant: le NPD appuiera le gouvernement jusqu'à ce que le projet de loi modifiant le régime d'assurance-emploi soit adopté. Un sacré pari pour un parti qui a longtemps fait des gorges chaudes du soutien des libéraux aux conservateurs.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Les députés néodémocrates auront-ils droit à un petit morceau de dessert amer dans les prochains jours? Pourquoi pas: au printemps, le NPD s'était lui-même fait un plaisir de préparer un gâteau orné de bougies pour souligner le énième vote consécutif des libéraux soutenant le gouvernement conservateur. Aujourd'hui, les rôles sont inversés, et l'entarteur est entarté.

Le ballet stratégique de la rentrée parlementaire à Ottawa s'est ainsi achevé sur une étonnante alliance entre les conservateurs et ceux qu'ils appellent les «socialistes». Pour éviter de plonger le pays en campagne électorale, le chef néodémocrate, Jack Layton, a choisi une forme de pacte

avec le diable: soutenir le gouvernement jusqu'à ce que les réformes annoncées au régime d'assurance-emploi soient adoptées et effectives. Ce qui prendra un certain de temps.

Ces modifications permettront aux chômeurs qui cotisent depuis longtemps au régime de bénéficier de prestations supplémentaires allant de cinq à vingt semaines, à condition toutefois de ne pas avoir reçu plus de 35 semaines de prestations au cours des cinq dernières années. Des chômeurs peu habitués au chômage, en somme. L'ensemble pourrait coûter 935 millions en deux ans, estime le gouvernement, qui affirme que 190 000 chômeurs en bénéficieront.

Mercredi, le numéro 2 du parti, Thomas Mulcair, annonçait que le NPD «ne posera pas de geste qui risquerait d'interrompre la possibilité que cet argent se retrouve dans les poches des chômeurs». Par exemple: voter en faveur de la motion de défiance que déposeront les libéraux lors de leur journée d'opposition, dans une dizaine de jours, ce qui plongerait le pays dans une campagne électorale dont le NPD ne semble pas vouloir. À moins que l'étude du projet de loi ne révèle qu'il n'est pas aussi généreux qu'il en a l'air, le NPD appuiera donc le gouvernement jusqu'à son adoption.

### Un électorat volatil

«Le NPD est celui qui a le plus à perdre de la tenue d'une élection prochaine», estime le politologue Peter Graefe, enseignant à la McMaster University et observateur attentif de l'évolution du NPD. Même son de cloche chez Jean-Herman Guay, de l'Université de Sherbrooke. «M. Layton doit faire le calcul que, sans cette alliance paradoxale, les élections lui coûteront beaucoup de votes qui retourneront chez les libéraux», dit-il. Le NPD a beaucoup profité de la faible popularité de Stéphane Dion en 2008 [il est passé de 29 à 37 députés par rapport à 2006]. Mais son électorat est volatil, car il jouxte celui des libéraux. Plusieurs électeurs pourraient cette fois préférer voter libéral pour tenter de renverser les conservateurs, ce qui pourrait ramener le NPD à l'anonymat des années Chrétien.»

Ce qui laisse croire que Jack Layton a surtout cherché à acheter du temps et à protéger cette balance du pouvoir qu'il détient actuellement. Mais à quel taux d'intérêt politique? «Le problème est important, juge M. Guay. Le NPD est un parti idéologique où le contenu et les principes sont importants. Par définition, ça implique que c'est un parti cohérent. La décision de cette semaine sera certainement ressentie comme une trahison chez plusieurs militants. Il y a certainement des gens qui vont se demander si Jack Layton a vendu son âme. Ça peut se retourner contre lui.»

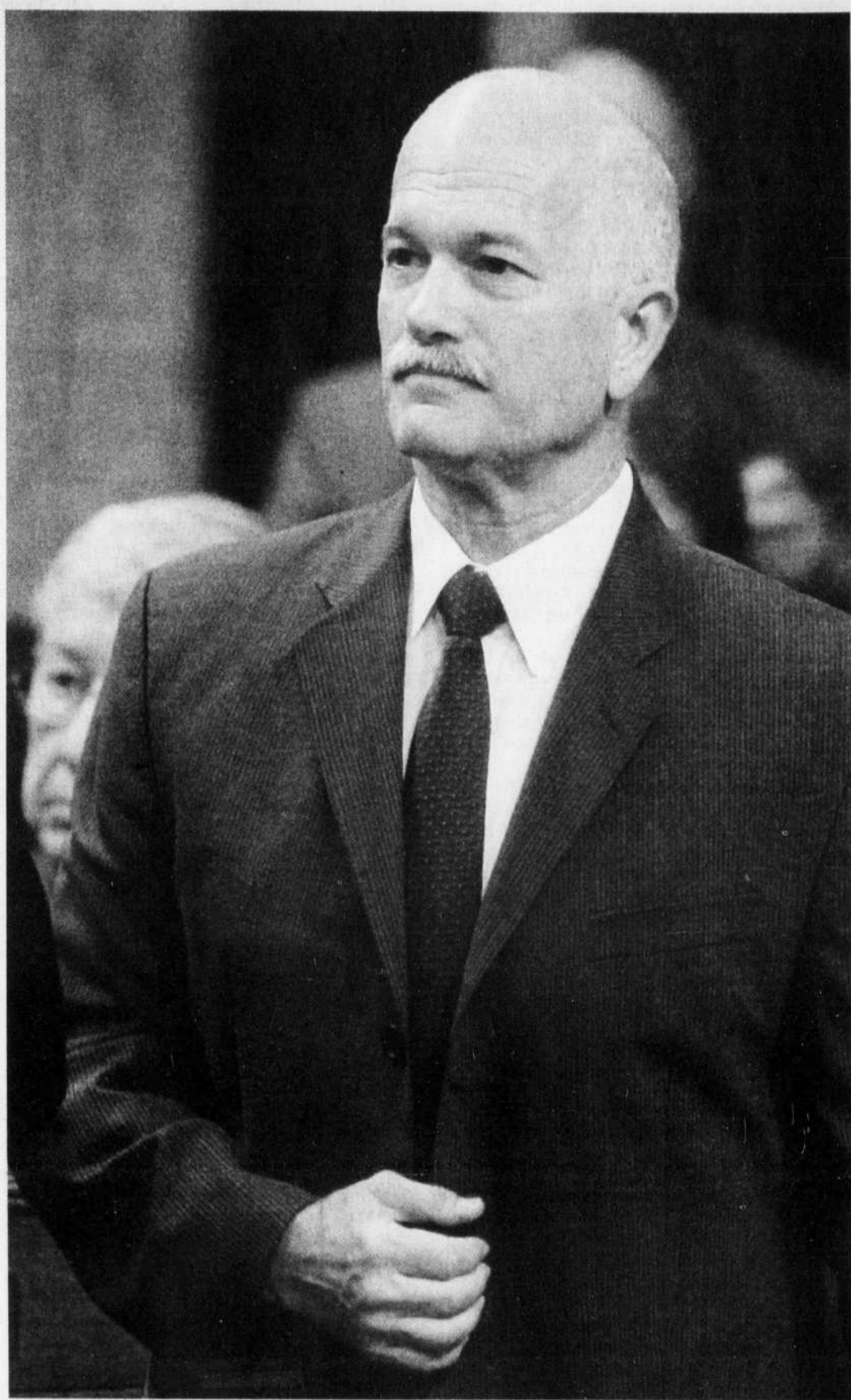
Une source libérale faisait remarquer cette semaine qu'une bonne frange de l'électorat néodémocrate vote pour le NPD «par conscience sociale». «Ce sont des gens qui seront offensés par ce geste. Ça va nous donner des armes pour convaincre ces gens-là», disait-elle.

«C'est un pari important et très risqué», croit aussi Peter Graefe. La base d'appui du NPD est réfractaire au Parti conservateur. Ce n'est pas la même clientèle. C'est clair que l'alliance pourra avoir un effet démobilisateur parmi certains partisans, surtout que les néodémocrates ont tellement critiqué les principes mous du Parti libéral.»

### Stratégie

Le calcul n'est toutefois pas dénué de sens, ajoute M. Graefe: tout dépendra de la réelle portée de la réforme de l'assurance-emploi. Si elle touche plusieurs travailleurs dans les régions où le NPD est solide, l'effet pourrait être positif. En 2008, le NPD a gagné huit députés avec à peine 0,7 % de votes supplémentaires. Plus concentré, le vote a été plus payant.

«Les appuis sont forts dans plusieurs régions-ressources du pays, relève M. Graefe, surtout en Ontario et en Colombie-Britannique. Il suffit que



PHOTOS CHRIS WATTIE REUTERS

L'électorat du NPD jouxte celui des libéraux et plusieurs pourraient voter pour Ignatieff pour se défaire de Harper.

dans les villes centres de l'Ontario une masse de travailleurs répondent aux critères des modifications et cette décision paraîtra plus sensée. Layton sera vu comme celui qui a obtenu quelque chose que Michael Ignatieff n'a pas réussi à soutirer.»

Mais en même temps, «ça va limiter leurs possibilités de croissance dans d'autres régions du pays où les changements apportés au régime seront plus timides» (le Québec, notamment), pense M. Graefe.

Jean-Herman Guay remarque toutefois que les fidélités idéologiques sont mises à l'épreuve par un peu tout le monde depuis que le gouvernement est minoritaire. «Il y a vraiment des messages contradictoires qui sont envoyés autant par les électeurs que par les partis.»

Il détaille: «Le NPD devrait en théorie profiter du recentrage des libéraux, qui étaient plus à gauche avec Stéphane Dion. Or c'est le contraire qui semble se dessiner. Le Parti conservateur vient d'annoncer près d'un milliard pour l'assurance-emploi, ce qui est loin d'être une mesure typiquement conservatrice. Et on a le Bloc qui n'a

pas hésité à appuyer la coalition dirigée l'an dernier par Stéphane Dion. Tout le monde bouge. Alors, dans ce contexte, les fidélités partisans et la cohérence idéologique ne sont pas aussi fortes qu'auparavant, et une manœuvre comme celle du NPD peut passer plus facilement. Mais ça demeure risqué.»

### Les libéraux pas fâchés

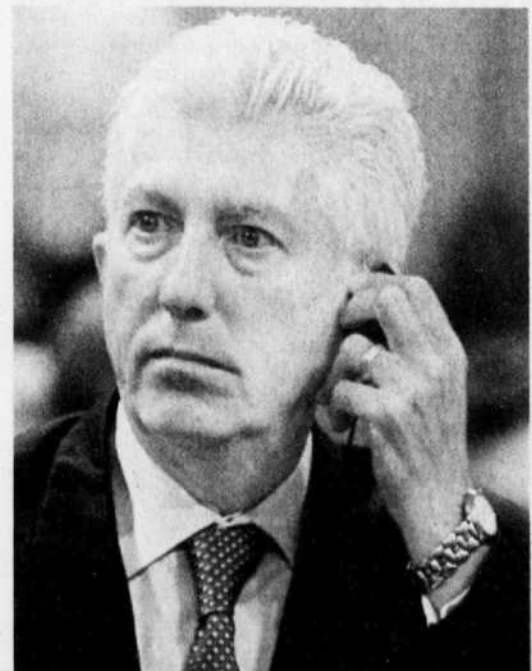
De leur côté, les libéraux ne cachent pas leur déception. Ils auraient voulu aller aux urnes cet automne. Mais ce n'est que partie remise, dit-on. «On est prêts maintenant, on sera encore prêts dans deux, trois semaines, dans un mois, ou au printemps prochain», indique un organisateur politique libéral bien branché.

Il estime que le geste de Jack Layton pourra même être bénéfique pour les libéraux. «Il ne faut pas se le cacher: nous sommes affectés par la division du vote de gauche et l'union de la droite. Il y a deux, voire trois partis à gauche du parti au pouvoir. [...] Avec ce qu'il a fait, c'est certain que M. Layton nous a donné des munitions pour distinguer notre parti du sien.»

Cette source croit qu'en campagne électorale, il sera plus facile de faire valoir qu'il n'y a qu'un vote libéral — et l'élection d'une solution de rechange — qui permet de se débarrasser des conservateurs. Un vote pour le NPD pourra être associé au maintien de Stephen Harper au pouvoir.

Peter Graefe juge lui aussi que la décision de Jack Layton pourra être bénéfique au Parti libéral... mais pour d'autres raisons. «C'est une échappatoire pour eux. Ils ne peuvent plus voter avec le gouvernement désormais. Sauf que partir en élections avec des sondages qui sont défavorables [le dernier Angus Reid donne sept points d'avance aux conservateurs], ce n'est jamais excellent. Ça va leur donner le temps de mieux faire connaître Michael Ignatieff, qui n'a pas encore réussi à s'imposer.»

Invité hier à commenter la volte-face de M. Layton, ce même Ignatieff a indiqué que «M. Layton [devra] s'expliquer auprès de ses électeurs. Nous nous sommes levés en Chambre pour dire: "Ça suffit, plus de "games", plus de jeux sur l'assurance-emploi." Je crois que les électeurs du NPD vont tirer leurs propres conclusions. Il n'est pas nécessaire pour moi d'enfoncer le clou», a-t-il conclu, sourire en coin...

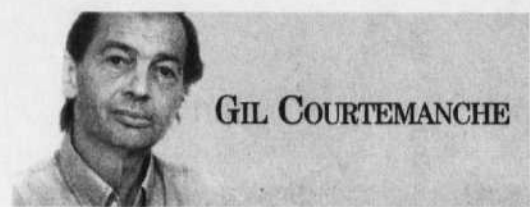


Gilles Duceppe

Avec la collaboration d'Hélène Buzzetti  
Le Devoir

## PERSPECTIVES

## La démesure et l'indécence



GIL COURTEMANCHE

Il y a la rage au volant, le jeune homme qui tue parce qu'il a senti un manque de respect dans le regard d'un passant, la désaffection civique, le décrochage scolaire, le mépris envers la politique, le rejet de la connaissance, le mépris envers l'école. Il y a le besoin du plaisir instantané, de la satisfaction immédiate. Ce sont les multiples déclinaisons des portables qui tuent les couples au restaurant. Tout cela se tient, même si je ne saurais tisser les liens complexes qui relient ces choses éparées. Tout cela se tient et, ce qui lie la mayonnaise, c'est la démesure et l'indécence de la richesse.

Quand j'étais petit, il y a 60 ans, mon père me parlait de son patron qui gagnait dix fois son salaire. Il en était absolument scandalisé. Par contre, il n'était pas outré du salaire de Maurice Richard, qui était inférieur à celui de son patron mais bien supérieur au sien. Maurice Richard comptait des buts et le patron, il ne savait pas trop ce qu'il produisait. Certainement pas la coupe Stanley.

J'ai donc été élevé dans une sorte de relation entre l'effort et la rémunération, entre la création d'une certaine forme de richesse ou de plaisir et un salaire supérieur.

Les sportifs en premier. Cinquante buts, cela vaut bien des milliers de dollars. Puis les artistes, car ils nous donnent le bonheur, le plaisir de la danse lascive (*Love Me Tender*), cela n'a pas de prix et mérite des millions. Je ne me suis jamais révolté contre cette richesse excessive, richesse qui n'est pas nécessaire et dont ni le sportif ni l'artiste n'ont besoin pour continuer à marquer des buts ou à bien chanter. Leur richesse était une sorte de cadeau que la planète leur faisait en reconnaissance de leur talent et de leur unicité.

Ma fille a été élevée dans cette culture de la richesse méritée, mais plus personne ne comprend les nouvelles richesses qui semblent dire que, si tu trouves un truc, tout est permis.

Bill Gates, d'accord, il a trouvé des trucs intéressants; mais après, c'est de l'impérialisme commercial, de l'invasion technologique. Pourquoi lui est-il un héros et pas moi? C'est ce que des milliers de petits mecs se disent devant leur ordi en espérant escroquer Bill Gates et Microsoft, car ils savent que ces derniers ont volé la planète légalement. Microsoft a extorqué le monde informatique; alors, pourquoi les pirates ne le feraient-ils pas? Et ils le font.

Il y a une dizaine d'années, les salaires de sportifs firent scandale durant quelques semaines ou quelques mois. Cela ne dura pas. Nous avons besoin de nos vedettes locales et dans le sport on peut toujours les huer en personne ou leur lancer des tomates si elles ne produisent pas. Puis la société occidentale découvrit sans trop comprendre comment cela fonctionnait, que des gens qui ne produisaient rien devenaient de plus en plus riches et contrôlaient de plus en plus de leviers. Ils contrôlaient même le monde financier et gagnaient bien plus que dix fois le salaire de leur chauffeur. Mon père vendait du pain à un certain moment, et ces gens qui nous ont mis dans la merde, ils gagnaient des camions de pains remplis de billets.

C'est la crise, mais moi, je vous parle d'un homme heureux, qui rentre chez lui et annonce à sa femme qu'il a encore gagné trois millions de dollars durant sa journée. Je fais une parenthèse. Lors d'un tournage que je faisais au Rwanda en 1992, le budget annuel alloué à la lutte contre le sida était de deux millions de dollars. Le monsieur qui vient de rapporter trois millions de dollars à la maison s'appelle Stephen Schwarzman, il est p.-d.g. du fonds d'investissement Blackstone. Bon, il s'est dépensé, comme on dit. Au bureau dès 8h, pas de café, mauvais pour le cholestérol, un déjeuner de 30 minutes sans vin, puis des rencontres. Rentré à la maison vers 8h le soir. Trois fusions, une faillite: voilà ce qu'il a fait dans la journée. Il s'en fout. Il ne sait rien des compagnies qu'il a vendues, détruites, bousillées, il n'en connaît que les résumés qu'on lui présente parfois. Ce qui me fascine, c'est que l'homme qui sourit sur la photo que je regarde ne trouve pas indécent de gagner plus que le budget de quelques petits pays. Et ça, on l'apprend, on le sait, on le lit, et on se dit que tout est permis si on peut gagner trois millions de dollars par jour.

Il y a aussi l'astronaute-bouffon. Trente-cinq millions de dollars pour aller planter un nez rouge dans l'espace et se payer un voyage meilleur que tous les anciens «trips» du monsieur ancien chasseur de feu sous prétexte de mission humanitaire. Tout est permis. C'est le message du monde Web, d'un univers dépourvu dorénavant de références et de paramètres. Et les médias qui se nourrissent de ces bêtises de riches. Guy Laliberté va passer quelques jours dans l'espace à jouer au poker avec ses collègues astronautes ou cosmonautes. Pour présenter sa paire de deux, il doit payer 35 millions de dollars.

Vous savez ce que c'est, 35 millions de dollars? Non, vous ne le savez pas. Mais l'indécence, c'est cette richesse inutile qui ne sert qu'à la glorification d'un mégalomane.

Un ti-cul lit que quelqu'un gagne trois millions par jour et qu'un clown s'est acheté une navette spatiale, qu'un rien se rend dans l'espace. Il se dit qu'il peut bien voler un dépanneur. Il se dit peut-être qu'il peut tuer si jamais cela devenait nécessaire. Tous ces criminels gagnent.

Un gouvernement qui veut se faire oublier

## En commençant par la fin

Après les finances publiques, l'éthique occupera maintenant les élus

Il se peut que le seul élément digne de mention de la présente session ne soit en définitive que l'imposition du bâillon dès les premiers jours par le gouvernement Charest afin d'adopter le projet de loi 40, qui l'autorise à faire fi de la Loi sur l'équilibre budgétaire. À moins que les parlementaires ne s'entendent sur l'adoption d'un nouveau code d'éthique et la nomination d'un commissaire à l'éthique. Mais le Parti québécois prédit déjà qu'il y aura impasse sur cet enjeu.

ROBERT DUTRISAC

Québec — L'opposition, tant péquiste qu'adé- quiste, a lancé les hauts cris quand le gouvernement Charest a annoncé sa décision d'imposer le bâillon pour faire adopter dès cette semaine le projet de loi 40. Cette loi permettra au gouvernement de faire des déficits — 3,9 milliards pour l'année en cours et un total de 11,5 milliards d'ici 2013-14, année à laquelle le ministre des Finances, Raymond Bachand, s'est engagé à renouer avec l'équilibre financier.

Il n'y avait guère d'urgence à agir dès maintenant; le bâillon aurait pu être imposé à la fin de la session. Mais il était prévisible que l'opposition aurait continué de bloquer l'adoption du projet de loi; Jean Charest a décidé qu'il voulait en finir.

Le mois prochain, Raymond Bachand pourra présenter les comptes publics et la mise à jour économique et financière sans cette vilaine mention que le gouvernement ne respecte pas la Loi sur le déficit zéro.

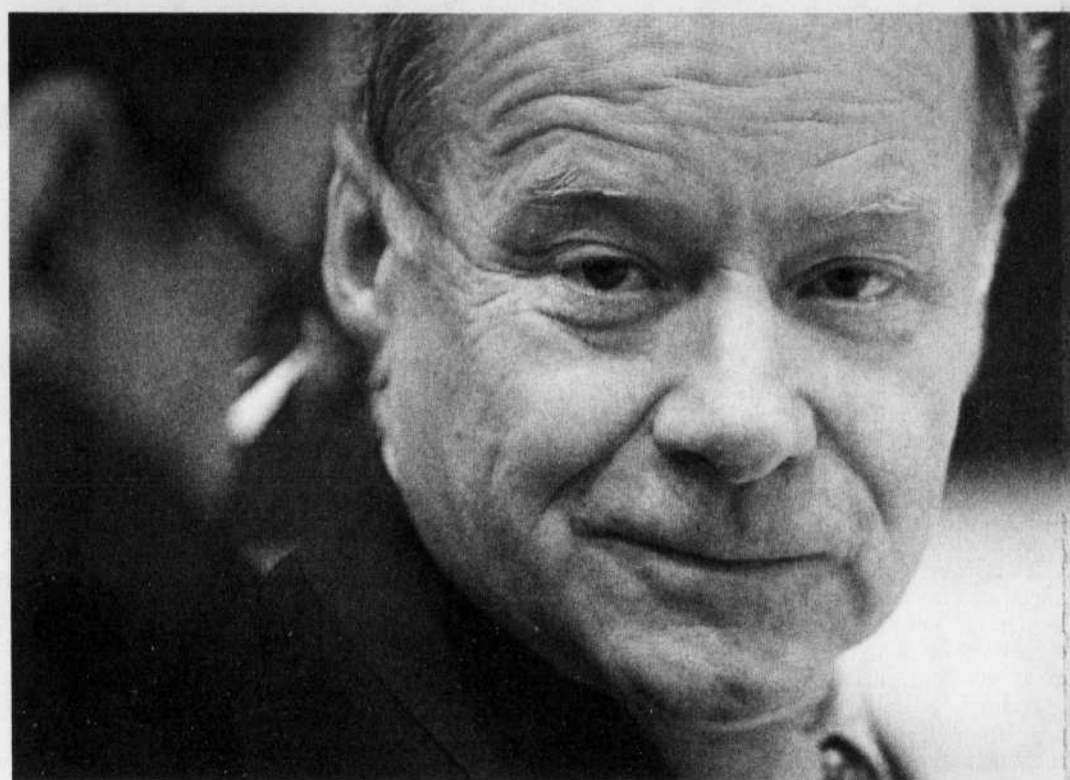
Dans son dernier budget, Monique Jérôme-Forget avait énuméré une série de mesures pour endiguer 40 % de l'hémorragie. Cela passait par une hausse de la taxe de vente du Québec (TVQ) de 1 % à compter de 2011, par la hausse des tarifs non indexés, ce qui exclut les tarifs d'Hydro-Québec, et par la lutte contre l'évasion fiscale.

Il reste donc à trouver 60 % des sommes manquantes. Raymond Bachand évoque avec libéralité des hausses de la TVQ et de tarifs. Le ministre des Finances a dans sa mire des hausses substantielles des tarifs d'électricité, a-t-on appris. Effectuer de douloureuses compressions dans les services publics n'est pas dans les cartes. Pour l'heure, du moins.

## Un plan ?

L'opposition n'accepte pas que le gouvernement s'autorise à faire des déficits sans prévoir un plan de retour à l'équilibre. C'est la raison de son opposition au projet de loi 40. Mais Jean Charest cherche à éviter de subir les contrecoups politiques des hausses de tarifs et de possibles compressions. Le député adéquiste de Chauveau, Gérard Deltell, invitait hier le premier ministre à montrer le même courage qu'en 2003. C'est bien la dernière chose que Jean Charest souhaite répéter: alimenter l'insatisfaction de l'électorat avec des mesures impopulaires et affronter les centrales syndicales.

À la place, le premier ministre a parlé de lancer



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Raymond Bachand a dans sa mire des hausses substantielles du prix de l'électricité.

un «dialogue» avec la population sur les moyens à prendre pour résorber le déficit. Les formes que prendrait ce dialogue ne sont pas encore définies. Raymond Bachand a révélé hier, lors de la période des questions, qu'il entamera d'ici quelques semaines des consultations sur cet enjeu. Ce seront des consultations prébudgétaires «élargies», qui pourraient faire l'objet d'une tournée en région, a-t-on indiqué à son cabinet.

Le gouvernement pourrait s'en tenir là. L'entourage du premier ministre ne manifeste guère d'enthousiasme à l'idée d'organiser un grand-messe vouée à la résolution des déficits sur le modèle du Sommet des générations de 2004. Il y a peu de chances qu'il puisse être organisé cet automne et, si d'aventure il avait lieu, ce serait l'an prochain.

## Confiance

À l'heure actuelle, les libéraux sont confiants. Ils regardent avec délectation les sondages qui les avantagent, les difficultés de Pauline Marois et le vaudeville adéquiste. L'heure n'est pas à l'agitation, bien au contraire. Les élections municipales, que ce soit à Montréal ou dans les petites municipalités du Québec, distrairont l'électorat des débats à l'Assemblée nationale. La joute qui se déroule à Ottawa captera également l'attention.

L'imposition du bâillon a certes présenté l'avantage immédiat d'occulter les déboires du ministre déchu et député d'Argenteuil, David Whissell, forcé de choisir entre l'asphalte et le maroquin ministériel. Ebranlé par la perte de sa limousine pour une raison qu'il juge injuste, M. Whissell semblait en plein choc post-traumatique cette semaine. Ajoutant à ses peines, le député a encore fait parler de lui en rendant publics des

avis de juriconsulte, dont l'un d'eux attestait l'apparence de conflits d'intérêts. Comme si ce n'était pas suffisant, l'élu fébrile a menacé de poursuivre certains journalistes.

Avec l'étude du projet de loi 48 qui impose un nouveau code d'éthique aux élus et crée un poste de commissaire à l'éthique, les questions d'éthique reviendront hanter le gouvernement Charest. Le Parti québécois insiste pour que ce soit le nouveau commissaire qui établisse les règles, alors que le gouvernement veut qu'elles soient définies par les députés. Le whip libéral, Pierre Moreau, a d'ailleurs eu un peu de mal à justifier cette semaine qu'en vertu des règles que les élus se sont données, les députés pouvaient se payer l'avion ou le taxi pour se rendre de Montréal au parlement.

Avant tout, l'opposition péquiste cherche à forcer Jean Charest à déclarer les revenus qu'il empêche en sus de son salaire de premier ministre, notamment la somme de 75 000 \$ qu'il reçoit de son parti et dont l'existence fut dévoilée par accident. On peut toutefois se demander pourquoi le PQ accepte qu'un premier ministre, qui, en principe, est au service exclusif de l'ensemble des Québécois, soit payé par quelques-uns d'entre eux.

La double rémunération de Jean Charest indispose bien des députés, dont certains élus du côté du gouvernement. Mais l'embellie qui favorise à l'heure actuelle les libéraux gomme bien des scrupules. D'autant plus que rien ne semble coler à Jean Charest, ce chef teflon, par les temps qui courent. On ne peut se surprendre que plusieurs de ses députés éprouvent semblable détachement. L'exemple vient de haut.

Le Devoir

## La France passe à la fiscalité verte avec la taxe carbone

Contre toute attente, le président Nicolas Sarkozy a signé en 2008 les accords de Grenelle de l'environnement, qui prévoyaient la mise en place d'une «taxe carbone» en France afin de réduire la consommation de combustibles fossiles et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Il y a une dizaine de jours, à Culoz, dans l'Ain, Nicolas Sarkozy a pris tout le monde, y compris les verts, par surprise en annonçant qu'il tiendra parole.

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Dans quatre mois, la France entrera dans le club très sélect des huit pays ou régions du monde qui ont mis en place une taxe carbone pour réduire leurs émissions de GES et stimuler le recours à des énergies moins dommageables au climat. En l'annonçant, le président Sarkozy savait qu'il ferait face à une levée de boucliers, mais s'il dit le faire pour tenir parole, il a intérêt à ne pas souder les écologistes avec la gauche.

Et il a réussi, car, immédiatement, Ségolène Royale a dénoncé cette taxe: «Je dis solennellement devant vous que l'écotaxe, ce nouvel impôt que nous annonce le premier ministre, est un impôt absurde, injuste», a-t-elle déclaré. Stephen Harper a eu des mots de ce genre quand Stéphane Dion a proposé une taxe carbone durant la dernière élection fédérale, très semblable d'ailleurs à celle du président Sarkozy.

Ce dernier toutefois, à la différence de l'ancien chef libéral, fait cette annonce alors qu'il est installé à l'Élysée et non pas en campagne électorale.

La taxe carbone annoncée le 10 août sera prélevée lors de la vente des combustibles fossiles en fonction de leur teneur en carbone, soit le charbon, le pétrole et le gaz naturel. Son prix est fixé à 17 euros par tonne de gaz à effet de serre (GES), ce qui est loin des 32 euros la tonne suggérée récemment par une commission présidée par Michel Rocard, ancien candidat présidentiel des socialistes en 1969. Ce prix, conforme à la moyenne des deux dernières années, sera relevé éventuellement selon l'évolution du marché des crédits de carbone en Europe.

Le prix actuel de la taxe carbone relèvera de 4,5 centimes le prix du fuel destiné au chauffage domestique, de 4 centimes celui de l'essence et de 0,4 centime celui du kWh de gaz. Des aménagements sont d'ores et déjà envisagés pour que les secteurs des transports, de l'agriculture et de la pêche puissent absorber le coup plus facilement. Mais à long terme, ces accommodements vont disparaître, forçant les acteurs économiques à faire comme les consommateurs et les ménages, c'est-à-dire changer en principe de comportements et d'habitudes de consommation et de transports. Et l'Élysée a immédiatement rassuré les milieux d'affaires en promettant de tout faire pour frapper les importations en provenance de pays comme le Canada ou d'ailleurs en Europe, qui produisent sans ce surcoût énergétique.

## Non une taxe, mais un transfert

Le président Sarkozy se défend de mettre en place une nouvelle taxe. Sa stratégie de «transfert fiscal» est simple et applaudie par les associations de consommateurs: les quatre milliards d'euros récoltés seront redistribués à tout le monde également.

Ainsi, chaque adulte recevra 46 euros s'il vit dans une ville ou une banlieue desservie par des transports collectifs et 61 euros s'il vit ailleurs. S'ajoutent 10 euros supplémentaires par enfant ou personne à charge. Le montant sera déduit des impôts à payer et ceux qui n'ont pas cette obligation recevront un chèque «vert». Une commission indépendante veillera à ce que tout cet argent bénéficie uniquement à la population. Les propriétaires de voitures énergivores ou de grosses maisons ne vont pas y gagner au change, mais ce sera le cas de certains consommateurs moins énergivores.

Curieusement, le public français ne croit pas qu'il touchera le produit de la taxe carbone et se déclare convaincu que le gouvernement empêchera l'argent. Cette crainte omniprésente dans les classes populaires explique pourquoi les conservateurs canadiens ont eu la tâche si facile pour convaincre l'électorat que la «taxe Dion» ne diminuerait jamais leurs impôts, malgré les engagements du Parti libéral en ce sens.

Comme le proposait Stéphane Dion, la taxe française ne s'appliquera pas aux grands émet-

teurs. Ces derniers, conformément au protocole de Kyoto, se sont déjà fait imposer un plafond d'émissions qu'ils doivent atteindre par le jeu de la technologie ou des achats sur le marché des crédits de carbone.

Les experts sont pourtant formels: l'ajout d'une taxe carbone au plafond d'émissions imposé aux grands émetteurs est la seule solution pour que tous les autres acteurs économiques d'un pays se retrouvent sur un pied d'égalité, consommateurs y compris. Dans un rapport publié en 2008, l'OCDE estimait que, si ses pays membres adoptaient une taxe carbone de 25 \$ la tonne, en 2030 leurs GES seraient réduits de 43 %. Et si une telle taxe s'imposait dans tous les autres pays, les émissions planétaires seraient ramenées en 2050 à leur niveau de 2000 sans autre mesure.

## Une mesure efficace ?

Les écologistes français, qui connaissent ces études, ont été plus prudents que les ténors socialistes. Nicolas Hulot, l'animateur télé écologiste, qui avait proposé cette mesure dans son Pacte écologique, la qualifie de «pas important» dans l'entrée de la France dans la fiscalité verte. Les grands groupes écologistes tout comme Daniel Cohn-Bendit sont d'accord sur le principe, mais doutent de l'efficacité de la mesure, car la hausse des prix à la pompe est trop minime pour faire changer les habitudes.

Les exemples européens ne manquent pas pour étayer cette critique. La Suède et le Danemark ont mis en place les premières taxes carbone au début des années 90. La taxe suédoise, qui a démarré à 27 euros, atteint aujourd'hui 108 euros (près de 170 \$), ce qui se traduit à la pompe par une surtaxe de près de 70 centimes du litre (un peu plus d'un dollar canadien). Au Danemark, la taxe carbone atteint 56 centimes du litre et en Grande-Bretagne, 66 centimes. La Suède a ainsi réduit ses émissions de GES de 16 % entre 1996 et 2006 pendant que celles du Canada, où la taxe Dion a été battue à plate couture, augmentaient d'environ 25 %. Et la modernisation de l'économie suédoise a permis à ce pays de maintenir un excellent taux de croissance économique...

Le Devoir



Nicolas Sarkozy

## PERSPECTIVES

À QUATRE JOURS DU G20

## L'Europe tente d'imposer sa voix

Primes des banquiers et renforcement du capital des banques opposent les Européens aux Américains

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Il y a un an presque jour pour jour, le président français, Nicolas Sarkozy, n'avait pas mâché ses mots pour qualifier la crise financière et ses conséquences. Dans un discours fleuve prononcé à Toulon, il avait annoncé «la fin d'un monde» et prêché pour rien de moins que «la refondation du capitalisme». Un an plus tard, c'est un euphémisme de dire que les membres de l'Union européenne, qui se réunissent à Bruxelles en prévision du Sommet du G20 qui s'ouvrira jeudi à Pittsburgh, ne se sont pas entendus sur un programme aussi ambitieux.

«C'est une Europe unie avec un message clair dénonçant le scandale des primes et certains comportements irresponsables qui se présentera au G20», a néanmoins expliqué le président français après un dîner de travail éclair avec ses homologues européens. En gros, l'Union européenne entend arriver unie à Pittsburgh, mais cette unité dépassera-t-elle quelques idées vagues?

D'abord, les chefs d'Etat européens plaideront pour une réduction des bonus, un sujet éminemment populaire en France et dont Nicolas Sarkozy a fait son cheval de bataille. La question a aussi fait irruption en Allemagne, où la campagne électorale tire à sa fin. Nicolas Sarkozy et Angela Merkel ont d'ailleurs signé une déclaration commune à ce sujet, à laquelle le premier ministre britannique, Gordon Brown, s'est finalement rallié en extremis.

Les Vingt-Sept souhaitent que le respect de ces règles de rémunération soit garanti «par la menace de sanctions au niveau national». La France ajoute que ces sanctions devraient être juridiques et financières. L'Etat pourrait ainsi décider de ne plus travailler avec les banques qui verseraient des bonus trop élevés.

«Les efforts visant

à renforcer

la régulation

financière

et à la

coordonner

sur le plan

mondial

ont rarement

dépassé

le stade des

déclarations

d'intention»

l'Economie, Christine Lagarde.

Concrètement, Nicolas Sarkozy ne fait plus du plafonnement des primes un préalable. Hier, les Européens semblaient plutôt vouloir obtenir des engagements précis sur le renforcement des fonds propres des banques.

Paris a donc déplacé le débat sur la régulation bancaire. Lors du dernier G20 tenu à Londres, les Européens avaient réussi à imposer aux Américains l'idée de se conformer d'ici 2012 aux recommandations de Bâle II, une série de mesures élaborées en 1988, destinées à limiter le risque bancaire et auxquelles la France et l'Allemagne se plient déjà. «J'espère vraiment que Bâle II pourra bientôt devenir une norme et un cadre véritablement universels en matière de supervision bancaire», a récemment réitéré le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer.

Les fonds propres des banques

Mercredi, Timothy Geithner a répliqué que les États-Unis proposeraient plutôt un nouvel accord international remplaçant Bâle II. Le secrétaire au Trésor veut relever les exigences de fonds propres des banques au-delà des normes appliquées en Europe selon les critères de Bâle II. Les banquiers français ont aussitôt réagi par la voix du président de la Fédération des banques françaises et patron de BNP Paribas. Baudouin Prot affirme que des exigences trop élevées en matière de fonds propres pourraient pénaliser le crédit et freiner la croissance économique. Les banquiers européens craignent qu'il soit plus facile aux banques américaines de relever ces exigences, car elles ont été fortement aidées par le gouvernement. Les «stress tests» réalisés auprès de 19 d'entre elles pourraient aussi leur procurer un avantage. «L'origine de la crise réside clairement aux États-Unis», dit Baudouin Prot; ce serait paradoxal de pénaliser la compétitivité des banques européennes par rapport aux établissements américains.

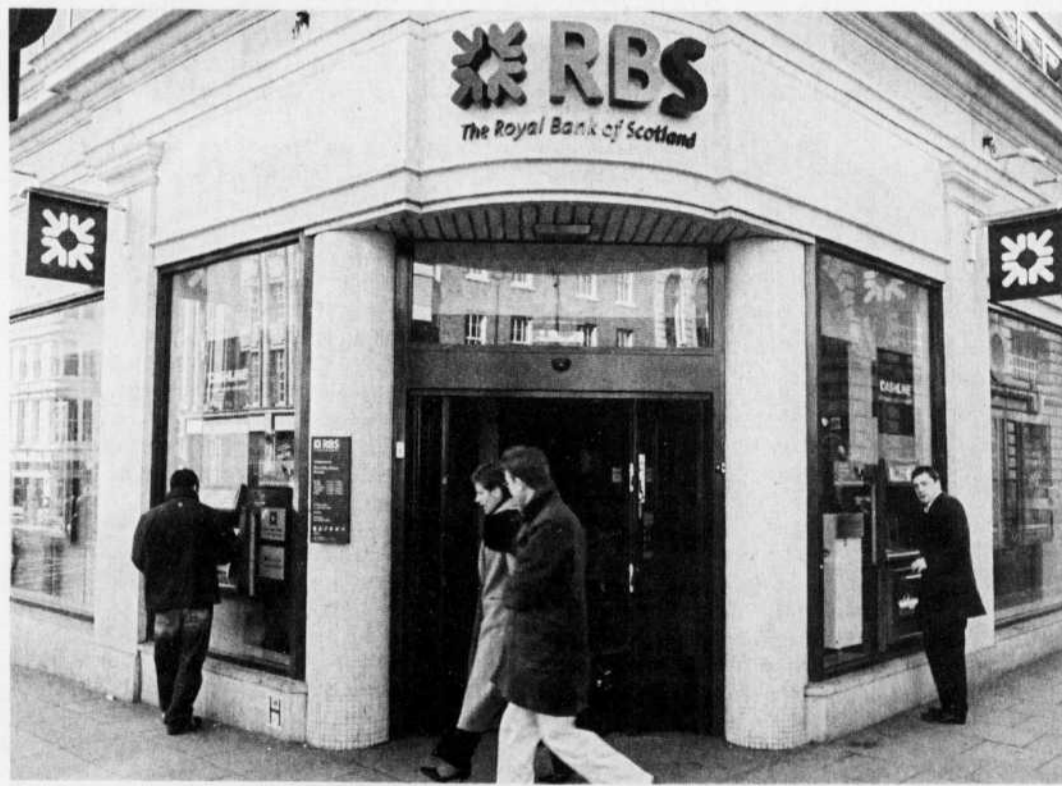
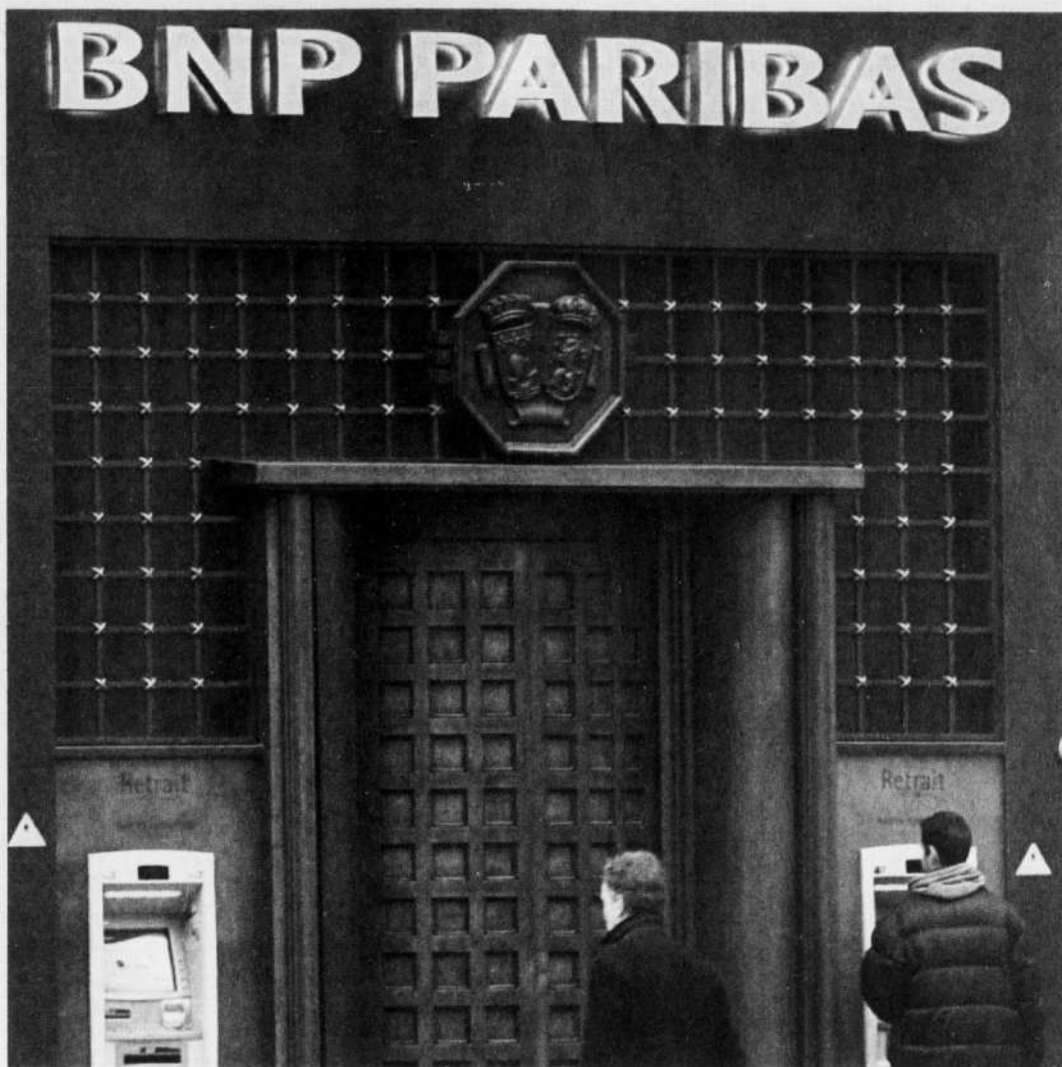
Paul Jorion, auteur de plusieurs livres sur la crise financière, laisse entendre un autre son de cloche. Selon lui, tout en respectant les règles de Bâle II, les banques européennes seraient aussi devenues expertes dans leur contournement. «En fait, il semblerait y avoir derrière ce refus une autre douloureuse réalité de dissimulation, écrit-il dans son blogue. Les banques européennes pourraient être en plus grande position de faiblesse que les américaines pour une autre raison: un plus important manque de fonds propres qu'elles masqueraient, ayant appris à ruser avec les finesses des règles de Bâle II, après avoir bataillé pendant des années afin d'en retarder la mise au point puis l'application.»

En avril, le FMI avait affirmé que «les banques européennes n'avaient pas parcouru le même chemin que leurs consœurs américaines» et qu'elles «devraient encore procéder à des apports de fonds pour un montant global estimé de 600 milliards de

## Un compromis

Mais l'Europe s'est butée à une fin de non-recevoir. Lundi, le président américain a affirmé: «Nous sommes dans un pays où, de manière générale, on ne dit pas: "Vous ne pouvez pas payer les gens à tel ou tel niveau que le marché peut accepter".»

Paris a aussitôt réagi en proposant une forme de compromis. «Nous ne sommes pas bornés au point de vouloir un chiffre. Mais nous voulons quelque chose qui puisse être défini par des paramètres solides [...], quelque chose qui limite et encadre efficacement les bonus», déclarait au Wall Street Journal la ministre de



L'Europe semble vouloir obtenir, à Pittsburgh, des engagements précis sur le renforcement des fonds propres des banques.

dollars». Les ministres des Finances avaient aussitôt réagi.

## Du G20 au G2?

Cinq mois après la première réunion du G20 tenue à Londres en pleine crise financière, plusieurs constatent que ce sommet n'a pas produit beaucoup de résultats concrets. Selon l'Institut Montaigne, un think tank français indépendant, les mesures de relance ne doivent rien au G20, mais tout aux États nationaux. «Les efforts visant à renforcer la régulation financière et à la coordonner sur le plan mondial ont rarement dépassé le stade des déclarations d'intention.» Voilà ce que constatent les économistes Edouard Tétréau, Jean-Paul Tran-Thiet et Frédéric Bonneval dans une note publiée avant le sommet de Pittsburgh. Selon eux, la remise à plat des systèmes de rémunération dans la finance est demeurée «une préoccupation essentiellement théorique». De même que la réforme des agences de notation.

Mais surtout, les économistes soulignent que les principales orientations dont on doit norma-

lement discuter jeudi et vendredi prochains pourraient, pour l'essentiel, avoir déjà été définies les 27 et 28 juillet derniers à Washington, alors que se tenait un «G2» réunissant la Chine et les États-Unis. Les deux pays y ont réaffirmé leur partenariat. Celui-ci, disent les économistes, repose essentiellement sur «une consommation américaine éffrénée financée par la dette» et sur «de fortes exportations chinoises soutenues par un taux de change artificiellement faible». Conséquences: la dépréciation du dollar et le maintien d'une croissance élevée mais instable, car dépendante du commerce international. Voilà pourquoi, disent-ils, les États-Unis adoptent une attitude très prudente devant les réformes, pour ne pas casser la reprise.

L'autre conséquence du renforcement du couple sino-américain, c'est évidemment la marginalisation de l'influence de l'Europe. Une influence dont on devrait pouvoir prendre la mesure réelle dès jeudi, au sommet de Pittsburgh.

Correspondant du Devoir à Paris

## Dialogue de sourds



MICHEL DAVID

À l'époque où elle était ministre de la Santé, Pauline Marois avait reconnu que la loi antidéficit pourrait avoir certains «effets pervers». Par exemple, puisque tout déficit lui était interdit, un hôpital pourrait refuser un patient référé par un autre établissement.

«On sera, au Québec, le premier endroit au monde où ça va devenir illégal de soigner des gens qui sont malades. C'est une loi inhumaine», avait lancé Jean Charest à l'Assemblée nationale.

Lucien Bouchard était cependant si obsédé par l'équilibre budgétaire que personne au Conseil des ministres n'avait osé lui souligner qu'en cas de récession, aucun gouvernement ne serait capable de respecter la nouvelle loi.

Au cours des derniers jours, les péquistes ont poussé des cris indignés à l'Assemblée nationale, mais ils savaient très bien que, tôt ou tard, le gouvernement Charest serait contraint d'utiliser le bâillon pour modifier la loi, comme ils l'auraient fait à sa place.

L'opposition a raison d'exiger que le gouvernement précise les mesures qu'il compte utiliser pour retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-14. Dans notre régime parlementaire, c'est cependant dans le budget, qui a également force de loi, que le gouvernement annonce ses intentions.

À dire vrai, le PQ craint surtout d'hériter d'un monstrueux déficit le jour où il reprendra le pouvoir. Le risque est bien réel. Après la douloureuse expérience des mises à la retraite de 1997, des compressions massives dans les budgets de la santé et de l'éducation sont exclues. Il y aura vraisemblablement une nouvelle hausse de la TVA et des augmentations de tarif, mais cela ne suffira sans doute pas.

Depuis 1985, tous les nouveaux gouvernements ont hérité d'un «trou» dans les finances publiques, et les péquistes n'ont aucune raison de croire que les libéraux seront plus scrupuleux qu'ils l'ont eux-mêmes été.

Certains ont vu dans l'imposition du bâillon une manœuvre de diversion ou encore un acte de vengeance après la dure semaine que l'opposition a fait passer au gouvernement avec ses attaques sur les questions d'éthique.

En réalité, maintenant que le débat sur la loi antidéficit est clos, l'éthique va occuper tout l'espace et le sujet se prête particulièrement bien à la politique avec un *p* minuscule. Si le PQ veut personnaliser le débat en s'acharnant sur David Whissell, les libéraux se disent tout disposés à rediscuter du passage du conjoint de Pauline Marois à la SGF. Cela augure plutôt mal.

M. Charest ne s'imaginait sûrement pas qu'il suffirait de sacrifier M. Whissell pour calmer les esprits. En politique, quand il n'y a plus de chair autour de l'os, on s'attaque à l'os lui-même. L'ancien ministre du Travail aurait néanmoins simplifié la vie de ses collègues s'il était retourné à son asphalte sans demander son reste au lieu de chercher à se justifier. C'était mal le connaître.

En décidant de demeurer député d'Argenteuil, M. Whissell non seulement continue d'offrir une cible de choix à l'opposition, mais il lui permet aussi d'élargir le débat sur un éventuel code d'éthique à l'ensemble de la députation.

Jusqu'à présent, on discutait essentiellement des directives émises par le premier ministre pour éviter que les membres du conseil des ministres se retrouvent dans une situation de conflits d'intérêts, réelle ou appréhendée.

Or, selon un avis du juriste de l'Assemblée nationale rendu public par M. Whissell, un simple député dont les intérêts sont placés dans une fiducie sans droit de regard peut très bien se retrouver dans une situation conflictuelle. Dès lors, pourquoi ne pas exiger que les députés et leurs conjoints déclarent aussi leurs intérêts?

Il n'est pas difficile d'imaginer de nouveaux moyens de renforcer la vertu des parlementaires. Ainsi, Pauline Marois estime maintenant que les députés devraient divulguer leurs dépenses, comme Amir Khadir en a lui-même pris l'initiative.

Le récent incident mettant en cause la députée de La Pinière, Fatima Houda-Pépin, a de quoi faire réfléchir. Mercredi, une station de radio de Québec a mis en ligne des photos de Mme Houda-Pépin descendant d'un taxi qui l'avait conduite de Brossard au parlement. Coût estimé de la course: 420 \$.

Cela ne contrevient peut-être pas aux normes édictées par le Bureau de l'Assemblée nationale, où les trois partis sont représentés, mais un voyage en train, dans tout le confort de la classe Affaires, lui aurait coûté le tiers du prix (148 \$).

Il arrive toutefois que le mieux soit l'ennemi du bien. Il est vrai que le bilan du gouvernement et de M. Charest lui-même en matière d'éthique n'est pas très rassurant. Faute d'un code d'éthique en bonne et due forme, la présence d'un commissaire à la déontologie, qui pourrait s'appuyer sur les textes existants, serait certainement utile, mais s'enfermer dans le débat sur l'œuf et la poule ne fera pas avancer les choses.

D'ailleurs, si les péquistes soupçonnent les libéraux de vouloir leur laisser un déficit en héritage, ces derniers sont tout aussi convaincus que le PQ ne souhaite pas réellement l'adoption d'un code d'éthique. Les dialogues de sourds donnent rarement de bons résultats.

mdavid@ledevoir.com

# ÉDITORIAL

## Élections fédérales

### Un heureux sursis

Le gouvernement minoritaire de Stephen Harper a facilement remporté hier le vote de confiance aux Communes sur sa motion de voies et moyens budgétaires, éloignant ainsi la perspective de nouvelles élections fédérales. Même s'il souhaitait ardemment ces élections, peut-être est-ce le chef du Parti libéral, Michael Ignatieff, qui devrait être le plus heureux de ce dénouement.



C'est tout un branle-bas de combat qu'avait déclenché le chef de l'opposition officielle lorsqu'il y a deux semaines il déclarait ouverte la guerre aux conservateurs. Le message était on ne peut plus clair: fini est le temps où les libéraux appuieront le gouvernement Harper lors des votes de confiance pour ne pas se retrouver de façon précipitée en élection sans argent et sans une solide organisation. Désormais, il reviendra au Bloc québécois et au NPD d'assurer la survie des conservateurs.

Il est vrai que les choses vont mieux au Parti libéral. Huit mois après que Michael Ignatieff a pris la succession de Stéphane Dion, la caisse enregistreuse sonne à nouveau et les militants redeviennent combattifs. Par contre, les électeurs n'ont pas pour autant retrouvé l'enthousiasme des belles années envers les libéraux, qui n'arrivent toujours pas à distancer les conservateurs dans les sondages. Au mieux sont-ils au coude à coude. Si des élections avaient été déclenchées ce vendredi, ils auraient été les deuxièmes sur la ligne de départ. D'où un certain soulagement chez plusieurs de voir le NPD apporter son appui au gouvernement au cours des prochaines semaines.



BERNARD DESCÔTEAUX

Les prochaines élections donnera du temps au chef libéral pour s'imposer auprès des Canadiens. Contrairement à ce que prétendaient ceux qui ont suscité sa venue en politique, son élection comme chef n'a pas un effet comparable à celui créé par l'arrivée de Pierre Elliot Trudeau en 1968. Le fait qu'il soit lui aussi un intellectuel de haut niveau ne suffit pas. Ce qu'on a appelé la «trudeumanie» prenait appui d'abord sur un courant de changement dans la société canadienne que l'ancien premier ministre a alors su incarner dans sa personne et dans son programme.

Si un courant de changement existe aujourd'hui au Canada, il est plutôt du côté conservateur. Stephen Harper l'incarne par sa personnalité austère. C'est ce courant qui, ces deux dernières élections, lui a permis d'obtenir l'appui de plus d'un électeur sur trois. Le chef libéral se trouve en fait dans une position de résistance à ce courant. Il l'a bien compris puisqu'il a choisi le slogan «On mérite mieux». Ce que sera ce «mieux» reste cependant à voir.

Il est toujours possible pour un parti de réussir à inverser le cours des choses durant une campagne électorale, ce que font d'ailleurs valoir les organisateurs libéraux pour se rassurer. Nous le rappelle d'ailleurs cette semaine le 25<sup>e</sup> anniversaire du balayage réalisé par les conservateurs en 1984. Mais encore là, leur chef, Brian Mulroney, avait su incarner, mieux que le libéral John Turner, le désir de changement des électeurs.

Ces faiblesses du Parti libéral ont bien été ciblées par ses adversaires. À commencer par les conservateurs, qui sont prêts à l'affrontement en tout temps. Ils font le pari que non seulement ils l'emporteront, mais qu'il leur est possible d'obtenir enfin la majorité qui leur permettra d'engager toutes ces réformes auxquelles ils rêvent en privé. Une perspective qui n'est sans doute pas étrangère aux hésitations du NPD à s'engager trop hâtivement sur la voie électorale. Une prudence justifiée.

bdescoteaux@ledevoir.com

## Réélection de Barroso

### Terne président

Les poids lourds de l'Union européenne (UE) — Allemagne, France et Royaume-Uni — peuvent dormir tranquilles: leur candidat à la présidence de la Commission européenne (CE), José Manuel Barroso, a été élu pour une deuxième fois consécutive. Fort du vote que lui ont accordé les députés de centre droit et les eurosceptiques qui siègent à Strasbourg, sans compter les divisions de la gauche, le terne Barroso, pour reprendre le qualificatif fréquemment employé dans les couloirs de Bruxelles et les coulisses du parlement, a profité d'une majorité absolue.

Ainsi donc, l'homme affichant un maigre bilan au terme de son premier mandat, l'homme n'étant jamais parvenu à porter la voix de l'Europe dans les forums internationaux, l'homme ayant disparu du radar économique au plus fort de la crise financière, va diriger pour un autre cinq ans les destinées du vieux continent. Pour faire court, il y a encore un an, tout un chacun estimait que le patron de la Commission était tout simplement incompétent.

Alors comment se fait-il qu'il soit reconduit? La réponse tient en un mot: «obéissance». En effet, l'ex-premier ministre du Portugal et chantre du libéralisme possède une qualité jugée essentielle aux yeux surtout de Gordon Brown, Nicolas Sarkozy et Angela Merkel: il fait ce qu'on lui dit de faire. Ce faisant, il ne leur fait pas d'ombre. À bien des égards, il est la contradiction pour ainsi dire parfaite d'un de ses illustres prédécesseurs: Jacques Delors.

Mais au-delà de sa personnalité ou de son bilan, cette réélection est le reflet d'une lente mais profonde modification du révélateur par les pères fondateurs. Autant ces derniers souhaitaient la naissance d'une Europe politique, d'une puissance politique pouvant faire contrepoids à la Russie ainsi qu'aux États-Unis dans certains dossiers, autant les dirigeants actuels s'accrochent fort bien d'une Europe économique, d'une Europe libre-échangiste. Bref, l'Europe d'aujourd'hui en est une d'épiciers.

S'il en est plus que jamais ainsi, c'est que depuis l'addition imposante en nombre de nouveaux membres au cours de la présente décennie, ceux qui se posent toujours en héritiers fidèles de l'ambition affichée par les fondateurs sont minoritaires. Pour la Pologne, la Bulgarie, la Hongrie ou le Portugal, l'intérêt qu'il y avait à rejoindre l'UE était strictement économique. Dans le cas des ex-satellites de l'Union soviétique, cette conception est d'autant plus trempée que leurs cultures nationales ont été étouffées pendant 70 ans.

Autrement dit, les «petits» pays sont bien contents, eux aussi, d'avoir à Bruxelles un commissaire aux comptes et non un animal politique. Bref, sur plus d'un front l'Europe va demeurer aux abonnés absents.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

À LA SOIRÉE EN L'HONNEUR DE BRIAN MULRONEY...



## LETTRES

### Prise de parole remarquable

Je désire réagir au texte de Luc Beauchemin («Un inestimable cadeau pédagogique», paru le 15 septembre en page A 7) concernant le Moulin à paroles qui s'est tenu les 12 et 13 septembre derniers à Québec. Je partage entièrement le propos de M. Beauchemin.

J'ai pu voir et entendre ce Moulin sur Internet (80 %) et il va de soi que nous avons là une prise de parole remarquable et pertinente pour nous remémorer notre place en terres américaines.

Je suis également persuadé que les prises de vue du cinéaste Jean-Claude Labrecque conduiront à un document visuel historique. Je souhaite que les absents puissent un jour faire l'effort de cette écoute.

Guy Laprise

L'Islet, le 15 septembre 2009

### Pourquoi un bâillon?

Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre disait qu'il voulait avoir les deux mains sur le volant par l'entremise d'un gouvernement majoritaire. Et la population a choisi de lui faire confiance. Depuis ce temps, le Québec s'enfonce dans le marasme économique et M. Charest a choisi d'imposer par bâillon le retour aux déficits pour plusieurs années. Alors qu'il est majoritaire, pourquoi

le gouvernement a-t-il décidé d'imposer par la force un projet de loi aussi controversé?

L'adoption du projet de loi 40 aurait pu se faire tout naturellement à la suite de son étude en commission parlementaire, car les libéraux sont majoritaires à l'Assemblée nationale. Est-ce là une démonstration éloquentes des propos du leader du gouvernement, Jacques Dupuis, qui se moquait de l'importance du rôle des commissions parlementaires récemment? Le gouvernement Charest a choisi de couper court aux débats sur ce projet de loi, car il sait probablement mieux que quiconque qu'il n'a surtout pas d'intérêt politique à ce que cela dure dans le temps.

Autrement dit, il souhaite faire oublier le plus rapidement possible que son gouvernement va plonger le Québec dans les déficits pour des années à venir. Pour la belle leçon de démocratie, M. Charest, on repassera!

Lison Lepage

Rimouski, le 18 septembre 2009

### Sans diplôme, t'es nul!

C'est quoi ça? Le milieu universitaire re-gorge de diplômés, c'est vrai. Avant seulement un diplôme d'études secondaires pour m'exprimer, permettez-moi de vous dire qu'un docteur en physique a de la difficulté à faire fonctionner un photocopieur et a besoin de la personne qui n'a qu'une 5<sup>e</sup> secondaire.

Si pour être sénateur il ne suffit que de lire quelques mots, pourquoi ne pourrait-on pas être chef d'un parti politique si on ne possède que quelques cours universitaires terminés? Prétendre être au-dessus parce qu'on a un diplôme universitaire veut dire que les autres ne sont que la plèbe d'un peuple qui cherche désespérément qui il est. Alors, je m'insurge contre cette façon de penser la vérité, de croire qu'à part l'élite, nul ne peut atteindre le sommet. Attention à tous les détresseurs, omnipotents, grands sbires de nos sociétés publiques, parapubliques, etc., gérants de biens, meubles, immeubles et financiers; si vos diplômés ne sont pas à jour, gare à vous, car ceux dont la moyenne est égale ou supérieure à 2,5 vous surveillent.

Merci de n'être qu'une diplômée du secondaire aimant lire, écrire, raconter et penser, aspirant à une société pluraliste au savoir-faire contenu dans un savoir être.

Une fable de Jean de La Fontaine intitulée *La Poule aux œufs d'or* nous rappelle: «Pendant ces derniers temps, combien a-t-on vu qui du soir au matin sont pauvres devenus, pour vouloir trop tôt être riches?»

De quoi devons-nous avoir peur ou de quoi devons-nous avoir peur? De ceux qui sont diplômés ou de ceux qui ne le sont pas? Qui donc sera élu?

Claire Gagnon

Québec, le 17 septembre 2009

## REVUE DE PRESSE

### Les doutes électoraux

Manon Cornellier

La majorité ne veut pas d'élections, à en croire tous les sondages, mais peu de gens sont contents de ce qui se passe à Ottawa. Partout, on demande aux partis de faire fonctionner le Parlement. Comment les en convaincre? Cette situation a nourri de nombreuses réflexions cette semaine.

Dans l'*Ottawa Citizen*, William Watson ne comprend pas cette aversion pour des élections, un exercice démocratique pour lequel nos grands-parents se sont pourtant battus, au péril de leur vie, durant la dernière guerre mondiale. Il se demande ce qui peut tant déplaire dans cette affaire. Le coût, les affiches, les débats creux? Il veut bien, mais il reste, dit-il, qu'une élection est une occasion unique. «C'est notre seule chance, non pas de décider [...], mais de choisir qui prendra les décisions. Comment se fait-il que les gens ne veulent pas exercer ce pouvoir aussi souvent que possible?» Selon lui, lorsque les Canadiens disent ne pas vouloir d'élections, ils indiquent plutôt ne pas vouloir brasser de nouveau les cartes parce qu'ils n'ont pas l'assurance que leur parti perdre gagnera en influence au lieu d'en perdre.

Gordon Gibson aborde la chose autrement dans le *Globe and Mail*. Selon lui, le pays a besoin d'une élection, car le Parlement ne fonctionne plus correctement et n'accomplit pas sa tâche principale, soit celle de superviser les finances publiques. À son avis, c'est pour cette raison que les citoyens rêvent de plus en plus d'un gouvernement majoritaire à Ottawa. Il pourrait pourtant en être autrement, croit Gibson. «Quand une culture politique plus mature prévaut à Ottawa, des gouvernements minoritaires peuvent bien fonctionner, et certains l'ont fait avec brio dans le passé», écrit-il. Mais pour cela, il faut un esprit de coopération et l'existence de certains avantages

pour les plus petits partis invités à soutenir le gouvernement. Ce n'est malheureusement pas le cas actuellement. «On n'en a que pour l'avantage partisan. L'atmosphère est empoisonnée et il n'y a qu'un nouveau mandat et un renouveau qui pourront expurger ce poison», conclut-il.

### Faire preuve de bonne foi

Howard Elliott, du *Hamilton Spectator*, croit lui aussi qu'un gouvernement minoritaire n'est pas condamné à piétiner; il en veut pour preuve les gouvernements de Lester B. Pearson. De l'avis d'Elliott, il n'en tient qu'aux conservateurs de faire fonctionner le Parlement. «Les conservateurs pourraient s'ouvrir à la collaboration dans l'intérêt supérieur des Canadiens. Les grandes préoccupations comme l'environnement, l'immigration et la reprise économique peuvent être abordées d'une manière nouvelle et être idéologique, avec l'intérêt national en tête. Et des partis d'opposition pragmatiques qui comprennent ce que veulent les Canadiens [...] pourraient travailler avec les conservateurs, dans l'intérêt d'une bonne gouvernance», avance Elliott.

Le *Toronto Star* insiste à son tour sur les vertus de la coopération, non sans s'interroger sur les principes du NPD, qui aujourd'hui depuis les conservateurs après avoir passé deux ans à pourfendre les libéraux pour en avoir fait autant. Mais le message des Canadiens est clair, dit le quotidien. Ils veulent que les politiques s'efforcent de faire fonctionner ce Parlement minoritaire plutôt que de provoquer des élections. Comme Elliott, le *Star* estime que le gros de cette responsabilité repose sur les épaules des conservateurs, et plus particulièrement sur celles du premier ministre Harper. «Le style de Harper est, c'est le moins qu'on puisse dire, partisan. Il combattrait l'opposition plutôt que d'accepter un compromis», affirme le quotidien. Il y a pourtant

des avantages à agir autrement, dit-il. «[Harper] pourrait même découvrir, comme Bill Davis l'a fait durant son mandat minoritaire de 1977-81 en Ontario, qu'il est possible de le faire fonctionner tellement bien que les électeurs voudront le récompenser avec un mandat majoritaire.»

### Duel

Le NPD est vu, par la majorité des commentateurs, comme le grand perdant des manœuvres politiques de la semaine et les libéraux, comme un des gagnants, bien qu'un peu par accident. «La feuille de figuier» des modifications à l'assurance-emploi n'a pu entièrement cacher la capitulation du NPD devant la menace d'une élection, écrit John Ivison, du *National Post*. Et en sauvant la peau du gouvernement, le NPD a transformé le coup de dés dangereux des libéraux en un véritable coup de maître. Le Parti libéral peut maintenant reprendre son rôle d'opposition sans subir les foudres d'un électoral mécontent d'être appelé trop vite aux urnes. Encore faut-il que le premier ministre n'essaie pas d'orchestrer sa défaite, dit Ivison, soupçonneux. Il ne le lui recommande pas, car les sondages ont montré, aux dépens des libéraux, que les citoyens étaient prêts à punir celui qui provoquait la chute du gouvernement.

Don Martin, dans le *Calgary Herald*, doute sérieusement que les conservateurs veuillent survivre encore bien longtemps. «Le défi de Harper est de trouver une façon de provoquer une élection sans en avoir l'air.» Il a aussi besoin, dit Martin, de céder juste assez de terrain au NPD en matière d'assurance-emploi pour empêcher l'écrasement du parti et le déplacement de ses appuis vers les libéraux. Le plan «secret» des conservateurs n'est pas idéologique, dit-il, mais électoral.

mcornellier@ledevoir.com

## IDÉES

Les 10 000 films  
que nous avons dans le corpsHUGO LATULIPPE  
Cinéaste et producteur

Nous publions ce texte, dont une version écourtée a été lue jeudi soir lors de la remise du prix du meilleur scénario (prix Gémeaux) aux auteurs du documentaire *Ce qu'il reste de nous*, Hugo Latulippe et François Prévost.

**L**e cinéma documentaire québécois a beaucoup contribué à la cinématographie mondiale depuis 1960. En fait, il y a contribué d'une manière démesurée, si on tient compte de la petite taille de nos ateliers, de nos télévisions, de nos boîtes de production, de nos institutions, de nos moyens. Ce qui fait qu'aujourd'hui, des jeunes cinéastes de partout dans le monde veulent venir étudier dans notre Institut national de l'image et du son (INIS) afin de s'abreuver à même la source de notre tradition, reconnue à travers le monde pour son inventivité, sa pertinence, son bagout et sa contribution au progrès social, à l'avancée de la pensée et de l'art documentaire.

Ce qui fait aussi que les cinéastes documentaristes québécois sont encore beaucoup invités dans les festivals de films internationaux. En plus de générer de bons films, disons qu'on surfe encore sur l'image d'un cinéma avec une petite touche de magie... Le Québec est une terre fertile pour le film documentaire.

Or, en 2009, des gens s'appliquent à tarir la source, à assécher la terre. Le cinéma documentaire ne va pas bien au Québec. Plusieurs menaces pèsent sur lui, à commencer par la perspective de devoir justifier économiquement chaque film avant de le faire, comme si la nécessité d'une parole libre, comme si la nécessité d'imaginer et de réinventer perpétuellement le monde, s'évaluait en dollars. Très rapidement, ce genre de calcul, de raisonnement, tue l'art, tue la création. Ce qui a toujours fait la force du cinéma d'ici, c'est justement son degré de création, son coefficient de liberté.

## Cinéma ou sous-traitance?

J'en suis certain, au moment d'entamer le tournage de *Pour la suite du monde* à l'île aux Coudres, il n'a jamais été question d'un film qui s'inscrive dans une case X-Y d'un marché X-Y. Il n'a jamais été question d'un besoin X-Y, identifié par un programmeur X-Y. L'idée était de créer un film qui changerait la vie, comme les films d'ici ont changé notre vie 10 000 fois depuis *Les Raquetteurs*.

Si l'on s'en tenait à une vision utilitariste du documentaire (ou alors même carrément marchande), il n'y aurait plus jamais de Pierre Perrault au Québec. Nos films n'intéresseraient plus que nous, ils n'auraient plus de pertinence deux ans après leur création. Nous ne ferions plus du cinéma, mais une sorte de sous-traitance grise pour les salles de nouvelles

Une scène tirée de *Manifestes en série*

ESPERAMOS FILMS

ou les marchés ciblés, une production éphémère, à la mode, sans valeur à long terme (documentaire).

Même si le nouveau Fonds des médias du Canada n'a pas encore annoncé ses politiques, on redoute que celles-ci soient teintées par les valeurs charriées par le gouvernement conservateur. On le sait, ces valeurs mettent en péril tout ce qui concerne l'État, le service public, le bien commun, nos systèmes de santé et d'éducation universels, Radio-Canada, les arts... Il ne fait aucun doute que le cinéma documentaire québécois pourrait s'éteindre ici. Et avec lui — s'il faut absolument parler de chiffres! — les 15 000 emplois directs ou indirects qu'il crée au Canada (dont une forte proportion au Québec) et les 42 millions en valeur d'exportation.

## Parler d'une seule voix

L'ère de Stephen Harper est difficile à traverser. Depuis déjà quelques mois, nos partenaires essentiels dans les télé affichent une réserve généralisée, ce qui fait qu'autour, les boîtes de production indépendantes mettent un genou à terre. Des cinéastes chevronnés, parfois auréolés de prix dans des festivals d'ici et du monde entier, cumulent les refus et songent à arrêter de faire leur cinéma. D'autres, plus chanceux, choisissent l'exil en Europe ou aux États-Unis, là où des investisseurs publics et privés connaissent la valeur de la «twist» documentaire québécoise. Triste perspective.

Pour sauver le documentaire québécois, il faudra parler fort dans les prochaines semaines. D'une seule voix. Il faudra que nous disions com-

bien nous tenons à notre foisonnement culturel. Combien nous tenons à raconter le monde, à nous l'expliquer, à le transmettre à nos enfants avec nos mots, nos images, notre façon. Il faudra dire que nous ne voulons pas céder l'antenne aux productions anglaises, françaises, américaines, formatées pour convenir à un public standard, mondialisé. Le choix du public est déjà très clair à cet égard, les gens d'ici préfèrent le cinéma documentaire d'ici dans une proportion qui avoisine les 80%!

## Politique du documentaire

Le budget que l'ancien Fonds canadien de la télévision réservait au documentaire doit être reconduit et sur tout bonifié dans le nouveau Fonds des médias. Puis, il nous faut urgemment développer une véritable politique du documentaire qui assurera le développement de ce secteur où nous brillons parmi les meilleurs depuis 50 ans.

Je connais personnellement des dizaines de personnes «ploguées» sur le 220 de notre tradition documentaire, prêtes à réinventer le genre et à faire rayonner le point de vue québécois sur les écrans et les télévisions d'ici et du monde. Il faut absolument que ces gens puissent tourner les 10 000 films qu'ils ont encore dans le corps! Merci de joindre votre parole à la nôtre.

<http://www.sauvonsledocumentaire.ca>

L'obsession  
de la puretéDENISE  
BOMBARDIER

**U**ne mise au point s'impose au début de cette chronique pour éviter que, par une lecture trop rapide, ou superficielle, ou teintée de parti pris, on tente de conclure que les opinions émises ici contribuent à faire l'éloge de l'immoralité, de l'absence d'éthique ou de l'illégalité. Cela dit, dans le débat actuel sur les scandales réels et hypothétiques et sur la transparence de ceux qui exercent le pouvoir, on ne peut s'empêcher de déceler une obsession de pureté, vertu en apparence, mais qui nous amène aussi à penser que le mieux est l'ennemi du bien.

La chasse aux criminels en cravate, ces exploitateurs de gens honnêtes, est désormais ouverte et on peut crier: «Enfin!» Les structures du système économique moderne favorisent les arnaqueurs de tous genres, des individus dont on oublie qu'en plus d'être fourbes, ils exercent une séduction sur les victimes éventuelles. Ce sont des charmeurs, des manipulateurs qui possèdent un don pour débuser les personnes naïves qui leur font confiance. Ces criminels, on ne les chassera jamais assez.

Il en va de même pour les entrepreneurs-fraudeurs et leurs complices au sein de la fonction publique. Les scandales à la Ville de Montréal montrent bien que les criminels ont pignon sur rue. Quant au débat sur l'éthique qui se déroule à l'Assemblée nationale, il pêche par un seul défaut. C'est qu'il nous porte à croire que l'immoralité n'existe que chez l'adversaire. Bien sûr, la politique libérale sur les conflits d'intérêts était inacceptable. Aucun membre du gouvernement, quel qu'il soit, ne doit faire affaire avec l'État à travers une entreprise. Le cas de David Whissel est exemplaire à cet égard. On disait dans l'ancien temps qu'il ne fallait pas tenter le diable. Or, dans chaque personne se love un diable. L'appât du gain et des privilèges est ce qu'il y a de plus humain, et rares sont les héros capables de résister à toutes ces tentations matérielles.

Lorsqu'il s'agit de fouiller dans le passé d'une personne publique, l'évidence ne saute pas aux yeux. Cette semaine, par exemple, à la une de *La Presse*, on a eu droit à une révélation au sujet d'André Lavallée, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal: M. Lavallée a appartenu au FLQ lorsqu'il avait 19 ans. Pourquoi éprouve-t-on un malaise devant cette nouvelle, connue déjà des médias et du monde politique, sauf dénommement de Gérald Tremblay, dont la candeur ne semble pas avoir de limites? L'erreur injustifiable d'André Lavallée a été de ne pas avoir informé ce dernier de son appartenance au FLQ. Mais il faut s'interroger sur les balises que l'on devrait fixer afin de ne pas arriver à un climat de suspicion systématique empoisonnant la vie sociale.

Plus les arnaques, les abus divers, les mensonges sont dévoilés au grand jour, plus le lien de confiance entre les citoyens s'atténue. Comment alors résister au cynisme, ce poison mortel de tous les espoirs? La généralisation est si attrayante, si simplificatrice. Et c'est dans une période comme celle que l'on traverse que l'on doit, tout en parlant d'éthique, de moralité, rappeler les dangers d'une sorte de combat pour la pureté.

La pureté peut être inhumaine: «Errare humanum est.» Méfions-nous des preux chevaliers de l'épuration. Qui donc peut se réclamer de la pureté pour lui-même? Quel est celui qui ne frite pas à gauche ou à droite, qui ne tire pas la couverture vers lui, qui ne joue pas de la légalité et qui l'affiche en tentant de la substituer à la moralité? Or la légalité n'égale pas toujours la morale. Faut-il le rappeler?

Et quelle hypocrisie parfois chez les dénonciateurs de toutes les impuretés! Que penser des retraités dorés des organismes d'État qui retrouvent du travail dans le secteur public, retirant doublement l'argent de tous? Que penser des anciens ministres ayant usé de leur fonction pour négocier un emploi lucratif lors de leur sortie de scène, tel le D<sup>r</sup> Couillard? Rien n'est illégal dans ces cas de figure. Tant mieux pour eux.

Nous sommes tous hypocrites dans un coin de notre cœur. Les êtres vraiment moraux sont peu nombreux. Ce n'est pas celui qui ne vole pas son prochain qui est héroïque. C'est celui qui serait en mesure de le voler et résiste à le faire.

Parmi tous ces gens qui crient au scandale devant les imbécillités immorales des commissaires scolaires qui font payer leur abonnement au club de golf ou se retrouvent dans les hôtels pour réfléchir au décrochage scolaire, combien sont ceux qui bouderaient ces petits privilèges si on leur en offrait l'occasion? Ce n'est pas l'envie qui doit définir le comportement éthique, mais bien quelques principes de justice et du respect de l'autre qui sont le propre des honnêtes gens.

## Québec-États-Unis

## Pour exporter plus d'électricité

JEAN CHAREST  
Premier ministre du Québec

**M**ardi dernier, j'ai eu le plaisir de participer à la 33<sup>e</sup> Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada (CGNA/PMEC), à Saint John, au Nouveau-Brunswick. Créée en 1973, la CGNA/PMEC est formée des gouverneurs des six États de la Nouvelle-Angleterre (Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont) et des premiers ministres du Québec et des provinces atlantiques (Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador). Cette conférence annuelle se veut un forum essentiel dans lequel nous pouvons échanger ensemble sur des questions d'importance pour le Québec.

Comme nous le faisons dans les nombreux forums auxquels le Québec participe, nous exerçons à cette conférence un leadership fort qui permet de mettre en valeur les initiatives québécoises sur une multitude de sujets. Il s'agit là d'une occasion pour nous de solidifier les relations que nous entretenons avec les premiers ministres des provinces de l'est du Canada, ainsi qu'avec les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre.

## Hydroélectricité

Aussi, nous avons pu faire, entre autres, une percée importante dans nos démarches pour que le gouvernement américain reconnaisse l'hydroélectricité, incluant la grande hydraulique, comme étant une source d'énergie renou-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Charest annonçant un projet hydro-électrique en 2007

velable qui devrait être reconnue comme telle dans les lois fédérales aux États-Unis à des fins fiscales.

Cette question revêt une importance toute particulière pour nous. Cela permettrait au Québec d'augmenter de façon significative le volume de ses exportations d'électricité vers les États-Unis. Par le biais des différentes ententes en vigueur, nous acheminons déjà une grande quantité d'électricité chez nos voisins du Sud, mais cette reconnaissance aurait pour effet d'inciter les États américains à se procurer da-

vantage d'énergie provenant de l'hydroélectricité et à leur donner accès par le fait même à certains incitatifs fiscaux fixés par le gouvernement américain.

En exportant notre électricité, nous enrichissons le Québec. Et nous le faisons en vendant une énergie propre, renouvelable et non dommageable pour l'environnement.

## Ligne de transmission

La conférence tenue cette semaine nous a également permis de faire le point sur un important projet de construction d'une ligne de transmission entre le Canada et les États-Unis, le premier projet de cette envergure depuis 30 ans. Ce projet permettrait de faciliter l'approvisionnement en énergie pour la Nouvelle-Angleterre. Le 21 mai 2009, la Federal Energy Regulatory Commission a d'ailleurs émis un avis favorable au projet. Afin que celui-ci voie le jour, nous poursuivrons notre travail avec nos partenaires américains. Considérant les différentes étapes qui restent à franchir, nous pouvons espérer voir le début des travaux en 2010, avec une activation probable en 2014.

Ces demandes et projets démontrent à quel point le Québec s'affirme comme un leader mondial en matière de lutte contre les changements climatiques. En ce sens, je me réjouis que les membres de la CGNA/PMEC aient rejoint aux gouvernements fédéraux canadien et américain de tenir compte de la contribution particulièrement importante que les États fédérés apportent à la réalisation des engagements internationaux en matière de réduction d'émissions de GES, en vue de la réunion historique de Copenhague qui se tiendra en décembre prochain.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandré Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Gagneau (cartographie) ; Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger (responsable du site Internet), Lucille Folie-Boivin et Vincent Cauchy (commis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; Jean-Jacques Coulombe et Étienne Flamond-Lemond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bhérier (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Manon Boillard, Marlène Côté, Richard Douangmal, Amélie Maltais, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sébat (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Berubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Bellevue (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

# PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

## Max Stirner et l'«égoïsme» des professeurs de philosophie

### Le penseur anarchiste peut-il expliquer la réticence des profs de philo à se donner une association solide?

C'est la rentrée pour *Le Devoir de philo*. Depuis février 2006, deux fois par mois, *Le Devoir* propose à des professeurs de philosophie et d'histoire, mais aussi à d'autres auteurs passionnés d'idées, d'histoire des idées, de relever le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant. Pour commencer l'année, un questionnement sur l'individualisme des professeurs qui enseignent la philosophie.

**BERNARD LA RIVIÈRE**  
Professeur retraité de philosophie au Cégep de Saint-Jérôme, l'auteur, président de la Nouvelle Alliance pour la philosophie au collège (NAPAC), signe ce texte au nom du conseil d'administration.

C'est indéniable: à la différence des regroupements de professeurs de français ou d'éducation physique, ceux qui représentent les professeurs de philosophie ont toujours été extrêmement fragiles.

Les quelque 850 professeurs de philosophie au collégial sont justement convoqués le samedi 26 septembre à l'assemblée annuelle de leur jeune et unique association, la Nouvelle Alliance pour la philosophie au collégial (NAPAC). Elle a été mise sur pied en 2004 pour résister aux tentatives concertées du ministère de l'Éducation, du Conseil supérieur de l'éducation et de la Fédération des cégeps d'éliminer à toutes fins utiles l'enseignement de la philosophie au collégial.

Habitant loin du lieu de réunion, on comprend que plusieurs seront absents. Nous espérons que la majorité des professeurs de la grande région de Montréal — membres ou non — ne trouveront pas de raison de sécher l'assemblée.

Si non, cette association pourrait bien avoir un destin semblable aux multiples revues et regroupements de professeurs de philosophie au collégial dans le passé: une lente disparition, comme l'a rappelé le professeur Jean-Claude Simard, de Rimouski, dans une conférence dont le texte est disponible sur [www.lanapac.org](http://www.lanapac.org). Il ne reste aujourd'hui, de toutes ces tentatives, que les extraordinaires *Cahiers de l'Idiotie* et la NAPAC. Même la vaillante équipe de la revue *Médiane* a dû cesser ses activités au début de l'été.

Max Stirner, le maître de l'anarchisme individualiste, peut-il nous aider à comprendre cette fragilité des regroupements de professeurs de philosophie? Nous le croyons. Il ne s'agit pas d'affirmer que les anarchistes ont pris le contrôle de l'enseignement de la philosophie. L'anarchisme est un courant si diversifié qu'on y trouve de tout et son contraire... comme chez les professeurs de philosophie au cégep.

Il y a des anarchistes de droite, libertariens et capitalistes, d'autres plus à gauche, collectivistes, fédéralistes, chrétiens, libertaires, communistes, féministes, pacifistes et, bien sûr, écologistes.

En fait, comme le rappelle Jean-Claude Simard, les professeurs ont dépassé la philosophie pluraliste: ils sont devenus eux-mêmes pluralistes. Si nous leur collons l'étiquette d'anarchistes — qui ne leur plaira peut-être pas —, c'est qu'il existe un anarchisme «sans qualificatif» (une expression de Norman Baillargeon) qui peut-être conviendrait mieux à l'ensemble des professeurs de philosophie.

#### Quelle autorité?

Il n'en reste pas moins, comme le dit Stirner, que l'anarchie, c'est finalement le refus de toute autorité autre que soi-même.

Quand la Direction générale de l'enseignement collégial veut modifier l'enseignement de la philosophie, elle consulte les représentants des professeurs et, même si les plus farouches partisans de l'autonomie professorale protestent, on peut penser qu'en bout de course, ce sont les professeurs eux-mêmes qui exerceront leur propre autorité... du moins derrière la porte close de la classe, où règne ultimement l'autonomie.

Cette liberté anarchique ne s'apparente pas à une valorisation du désordre, comme certains aiment le dire. Au contraire, il faut se fier à l'anarchiste Proudhon que chante Léo Ferré: «L'anarchie c'est l'ordre moins le pouvoir.» Les philosophes — et les professeurs de philosophie aussi — sont des amoureux de l'ordre. Qu'il s'agisse de l'ordre dans leur classe et dans leur plan de cours... ou de l'ordre de l'univers, de la société, des raisons ou des sentiments.

Il faut toujours, à tout penseur, un motif pour penser. La question est de savoir quelle autorité décidera de ce motif. Le motif qui permet de penser une

**L'œuvre majeure de Stirner, *L'Unique et sa propriété* (XIX<sup>e</sup> siècle), annonce cette vérité, devenue presque une tarte à la crème aujourd'hui, que «chacun est unique»**

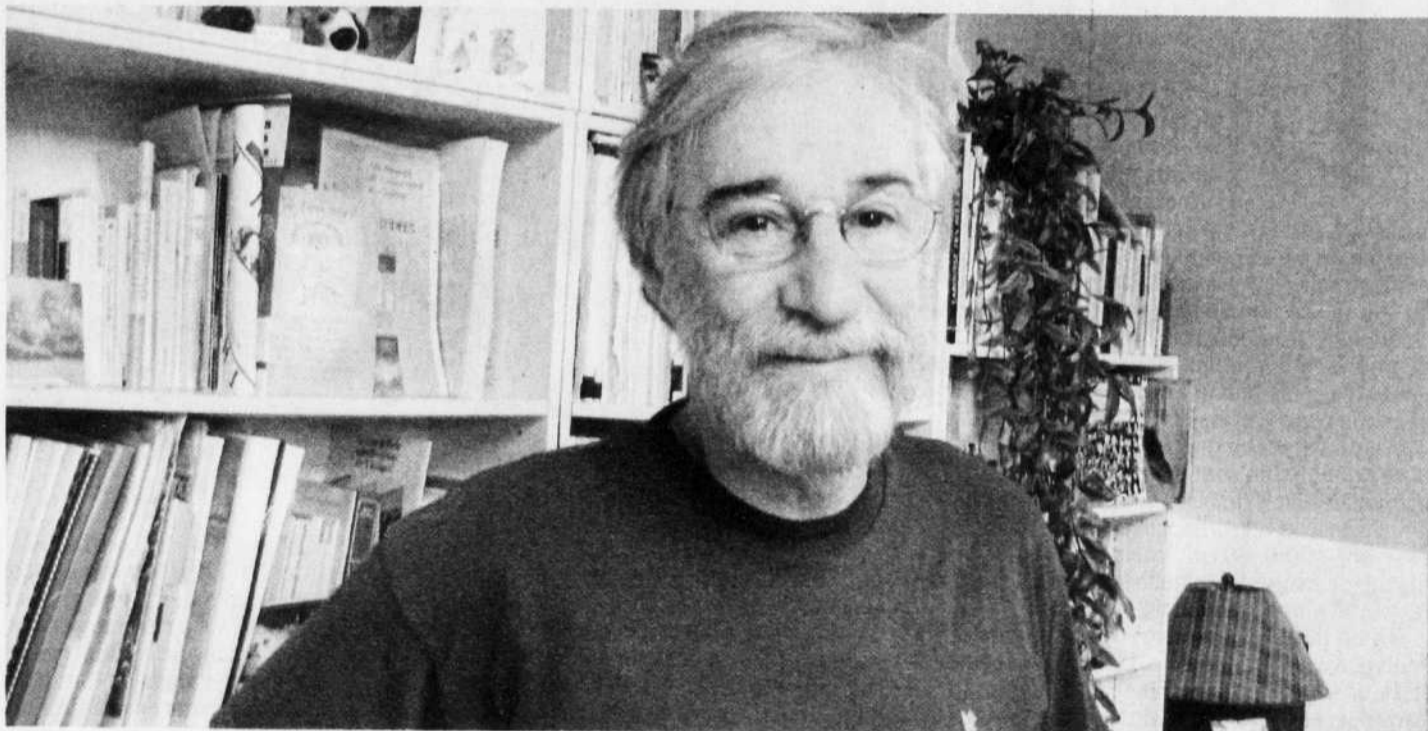
association de professeurs de philosophie relève de l'autorité autonome de l'ensemble des professeurs. Or cette autorité n'est vraiment reconnue de personne et spontanément refusée par chacun.

L'œuvre majeure de Stirner, *L'Unique et sa propriété*, date du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle annonce cette vérité, devenue presque une tarte à la crème aujourd'hui, que «chacun est unique». Quant à la propriété de cet «unique», c'est son «moi». Qui oserait dire de nos jours que ce penseur est un dangereux anarchiste? Il ne faut qu'annoncer l'individualisme devenu l'idéal de notre époque.

Son «chacun est unique», que l'on répète aujourd'hui comme une évidence, est l'idée maîtresse de son œuvre et il la radicalise comme les plus individualistes d'aujourd'hui n'oseraient peut-être même pas le faire ouvertement. «Au diable donc toute cause, qui n'est pas purement et pleinement la Mienne! [Ma cause est] *Unique, comme Je suis unique. Pour Moi, il n'est rien au-dessus de Moi.*»

L'ordre, c'est ce que produisent ensemble des égoïstes librement et volontairement associés, reliés par «l'amour de l'égoïste [qui] jaillit de son intérêt personnel et s'écoule dans le lit de l'intérêt personnel, pour se jeter à nouveau dans l'intérêt personnel.»

Citons-le au long: «Nul n'est pour Moi une personne respectable, pas même mon semblable, mais simplement, comme tout autre être, un objet, pour lequel j'ai de la sympathie ou non, intéressant ou inintéressant, sujet utilisable ou inutilisable. Si je puis l'utiliser, Je Me mets d'accord et Munis avec lui, afin de renforcer Mon pouvoir par cet accord et de faire plus, grâce à notre force commune, qu'une seule force isolée ne pourrait faire. Dans cette action commune, Je ne vois absolument rien



Bernard La Rivière: «Les quelque 850 professeurs de philosophie au collégial sont convoqués le samedi 26 septembre à l'assemblée annuelle de leur jeune et unique association, la Nouvelle Alliance pour la philosophie au collégial (NAPAC).»

d'autre qu'une multiplication de ma force et Je ne la fais durer qu'aussi longtemps qu'elle est Ma force multipliée. Mais, ainsi, c'est une association.»

On voit ce que signifie pour Stirner «être soi-même» et «développer sa personnalité». En fait, à ses yeux, toute doctrine, tout système d'idées est une domination sur le Moi, une négation de soi qui cherche à amoindrir ou à contrôler le pouvoir de l'individu.

Tout ce qui met l'esprit au-dessus de la chair et des os tente de me voler ma vie: «L'homme n'a vraiment triomphé du chamanisme et de ses fantômes que lorsqu'il a eu la force de rejeter non seulement la

croissance aux fantômes et aux esprits, mais aussi celle à l'esprit.»

Bref, il n'y a rien au-dessus de l'Unique. Le pluralisme de Stirner, c'est la pluralité des individus. Il n'y a pas, au-dessus des individus concrets, un esprit de corps ou un esprit de groupe qui puisse les rassembler et dont ils seraient une partie déterminante.

#### Des profs «stirnériens»

C'est en ce sens que les professeurs de philosophie semblent totalement «stirnériens» face à l'idée d'une association qui les réunirait. Ils semblent n'y voir aucune utilité, aucun intérêt, aucun renforcement. Peut-être y voient-ils même le danger d'être contrôlés et de perdre de leur pouvoir. Aux yeux d'un bon anarchiste, aussitôt qu'un troupeau s'assemble, la tyrannie n'est pas loin.

Certes, la plupart des professeurs de philosophie du collégial ne suivraient probablement pas Stirner lorsqu'il écrit que «à où règne la raison, la personne est perdue». Mais, de toute façon, de nombreux penseurs de l'anarchie, parmi les plus prestigieux, s'avèrent, à la différence de Stirner, rationalistes et il n'est pas surprenant de voir que de nombreux professeurs de philosophie n'hésitent pas à définir la philosophie comme un exercice de la raison. De plus, ces professeurs, en général, ne conçoivent pas la personne et l'esprit à la manière de Stirner.

Celui-ci voit la «personne» dans ceux qui n'ont pas «une occupation sérieuse, un métier honnête ou une conduite morale»; c'est-à-dire dans des dangereux individus «particuliers et à part». L'esprit (la raison), selon lui, est un obstacle artificiel sur la voie de notre épanouissement. Il est très certain qu'on ne prône pas cette conception de la personne ni cette conception de l'esprit dans les cégeps. Dans le même ordre d'idées, dans les cours de

philosophie, la valeur cardinale qu'est l'autonomie sera rarement présentée, à l'instar de Stirner, comme l'égoïsme qui «Vous incite à vous réjouir et à jouir de Vous-même» ou, plus clairement encore, comme le fait que «Moi et l'égoïsme sommes le véritable général, car chacun est égoïste et se préfère à tout.»

L'unicité dont se réclame Stirner va donc bien au-delà de ce qu'on valorise sous les appellations courantes de liberté individuelle, d'indépendance ou d'autonomie. Aussi, toujours selon Stirner, cette «unicité de chacun fait qu'aucune loi ne peut être «pour tous». Il n'y a de loi que ce qui renforce Mon pouvoir dans sa recherche de jouissance personnelle: voilà l'autonomie stirnérienne.

Selon cet individualiste absolu, chacun «use» sa vie, se «dis-sout», produit et domine ses idées, s'exprime et fabrique ainsi sa jouissance; et de cette façon, «il te revient ce qui est Tien». Ensuite, conclut notre philosophe, chacun retourne au néant créateur d'où il est né et, ainsi, «Je» peut dire qu'en ayant fondé «Ma cause sur Moi»: «J'ai fondé Ma cause sur rien». On voudrait bien qu'un plus grand nombre de professeurs méditent cette phrase de Stirner pour finalement prendre conscience à quel point tout individualisme est fondé sur le vide; à quel point le «Moi» est un abyme.

Certains affronteront cette «vérité stirnérienne» avec courage. Mais s'il est vrai que d'autres fondements existent, alors ce courage se perd lui aussi dans le vide. Les professeurs de philosophie se passionnent pour ce genre de question!

#### Relativisme contemporain

Par ailleurs, le relativisme contemporain est bien soft si on le compare à la pensée de Stirner. En effet, le relativisme annule la question en supposant que tous les fondements s'équivalent. La paix de l'esprit, sinon sa disparition, est assurée par le fait que chacun se contente de croire que ce qu'il pense est vrai du seul fait qu'il le pense; et que ce qu'il pense bon est bon parce qu'il le croit. Les entreprises de persuasion font le reste.

Les professeurs de philosophie sont des hommes et des femmes bien de leur temps, aux prises avec les durs «Uniques» et des relativistes plus mous. Pour les convaincre de se présenter à l'assemblée générale de leur association, il ne suffit pas de leur dire «qu'il faudrait». En fait, il y a probablement 850 façons différentes de les convaincre, mais une chair et des os fatigués ou une jouissance qui vient d'ailleurs pourraient suffire à les désa-



Comme le dit le philosophe Max Stirner, l'anarchie, c'est finalement le refus de toute autorité autre que soi-même.

morcer toutes. De dire, comme Stirner que, pour nous, «Nul n'est une personne respectable [...] mais simplement [...] un objet [...] utilisable ou inutilisable» n'est probablement pas la meilleure façon d'amener les professeurs de philosophie à se joindre à «notre force commune» et, ainsi, à «une association».

Pourtant, nous avons au moins en commun d'enseigner la philosophie, à la même époque, dans des institutions similaires et... peut-être de ne

pas être en majorité des disciples de Stirner. Le combat de la NAPAC, qui est de défendre et de valoriser l'enseignement collégial de la philosophie, n'a rien d'étrange: encore faut-il, ensemble, décider de la façon dont nous allons le mener.

Une assemblée de la NAPAC pourrait réunir près d'un millier de personnes, dont des professeurs retraités et des passionnés de philosophie. Plusieurs centaines d'entre eux se trouvent dans la région de Montréal, à proximité où la réunion aura lieu. Il y a là un potentiel de force et de créativité manifeste qui reste à actualiser.

D'ici le 26 septembre prochain, la question reste entière: la NAPAC a-t-elle encore un avenir? Les professeurs de philosophie sont-ils trop stirnériens ou relativistes pour répondre par l'affirmative à cette question et refuser de veiller ensemble aux intérêts de ce qui nous colle à la chair et aux os: l'enseignement de la philosophie? Nous espérons que non.

■ Un commentaire, des suggestions? Écrivez à Antoine Robitaille: [arobitaille@ledevoir.com](mailto:arobitaille@ledevoir.com).

■ Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir de philo* et du *Devoir d'histoire*: [http://www.ledevoir.com/societe/devoir\\_philo.html#](http://www.ledevoir.com/societe/devoir_philo.html#).

### Sudoku par Fabien Savary

	2		7					
			8	6				7
	8	9				2		1
5			6			1		4
8	3				4	6		2
				3			7	
	6				9			
	7			1		4		8
	4						1	

Niveau de difficulté : DIFFICILE 1271

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

#### Solution du dernier numéro

1	6	7	5	4	2	3	9	8
4	3	2	8	6	9	1	7	5
5	9	8	1	7	3	2	6	4
9	8	6	2	5	7	4	1	3
2	4	5	9	3	1	6	8	7
7	1	3	4	8	6	9	5	2
3	5	9	7	1	4	8	2	6
6	7	1	3	2	8	5	4	9
8	2	4	6	9	5	7	3	1

1270

### SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com)